



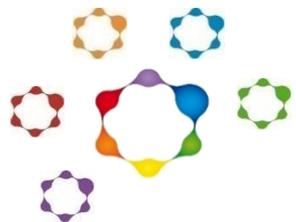
Une expérimentation intégrée d'opération d'amélioration de l'habitat sur deux villages amérindiens

Janvier 2022



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo



LE CONTEXTE GLOBAL

L'ORGANISATION DE LA CACL SUR LE VOLET HABITAT : DES COMPETENCES ARTICULEES AU SEIN D'UN MEME SERVICE

PLANIFICATION

Anticiper l'avenir au travers des documents majeurs de planification



- Assurer l'animation des documents majeurs de planification de la CACL dont le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et le Programme Local de l'Habitat (PLH) ainsi qu'à leur mise en oeuvre
- Elaborer un guide des documents de planification de la CACL
- Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation

HABITAT

Répondre aux besoins en logements adaptés



- Piloter et coordonner les politiques de logement sur l'agglomération
- Faciliter les parcours résidentiels en développant une offre de logements diversifiée
- Accompagner le développement d'habitat adapté et l'accession sociale à la propriété
- Réparer le parc existant dans une perspective d'amélioration durable du parc
- Prévenir et traiter les différentes formes d'habitat spontané

DEVELOPPEMENT SOCIAL

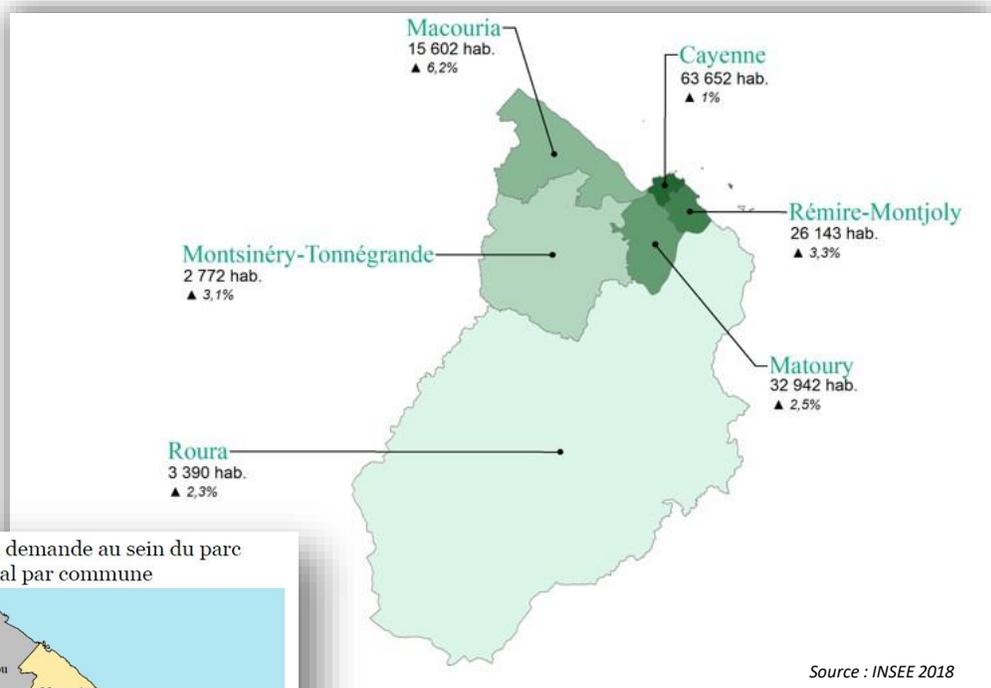
Garantir la cohésion sociale à travers la solidarité



- Coordonner, animer et évaluer les contrats de ville à l'échelle de l'agglomération
- Accompagner les communes dans les projets d'action sociale
- Accompagner les associations œuvrant pour l'insertion, l'accompagnement des porteurs de projet, la parentalité et luttant contre la précarité
- Coordonner et animer la politique de santé mentale sur le territoire
- Soutenir les innovations dans la cohésion

LE CONTEXTE GLOBAL

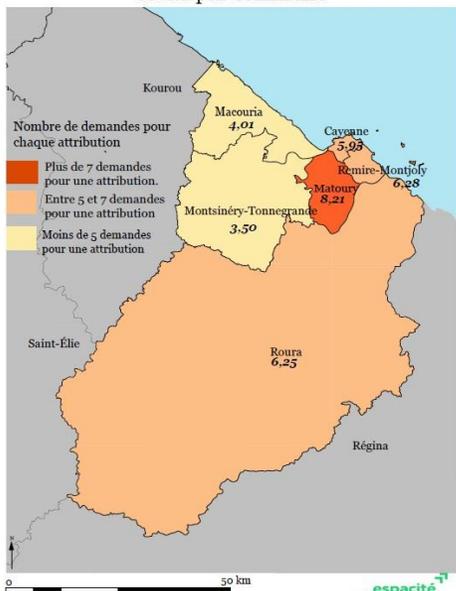
DES ENJEUX FORTS EN MATIERE D'HABITAT ET DE RESORPTION DE L'HABITAT INDIGNE SUR LA CACL – quelques chiffres



Quelques éléments de contexte général

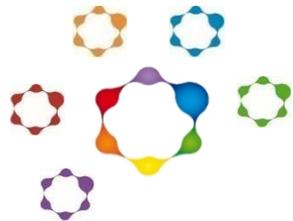
- ☼ **Une croissance de la population** avec une augmentation particulièrement forte sur les communes de Macouria et Rémire-Montjoly (expliquée notamment par l'importance du solde migratoire)
- ☼ **Des revenus plus élevés que dans le reste de la Guyane mais une population dans l'ensemble très modeste** (25% des foyers sont imposables)
- ☼ **Un territoire fortement marqué par le chômage (25,7%) et l'emploi informel**
- ☼ Une tendance à la diminution de la taille des ménages et un fort enjeu en matière de décohabitation entraînant un besoin en logement plus important
- ☼ **Des quartiers prioritaires regroupant près de la moitié de la population de la CACL**, et concentrant les difficultés sociales, urbaines et économiques, regroupant près de la moitié de la population de la CACL
- ☼ **Un manque structurel de LLTS** (27% du parc social) et logements adaptés dans le cadre où 77% des ménages demandeurs de logement social peuvent prétendre au LLTS
- ☼ **Un manque d'offre d'hébergements temporaires** (1 HUDA – 1 CHRS – absence de CADA) **et de logements accompagnés**

Tension de la demande au sein du parc social par commune



Quelques éléments concernant l'habitat indigne et illicite

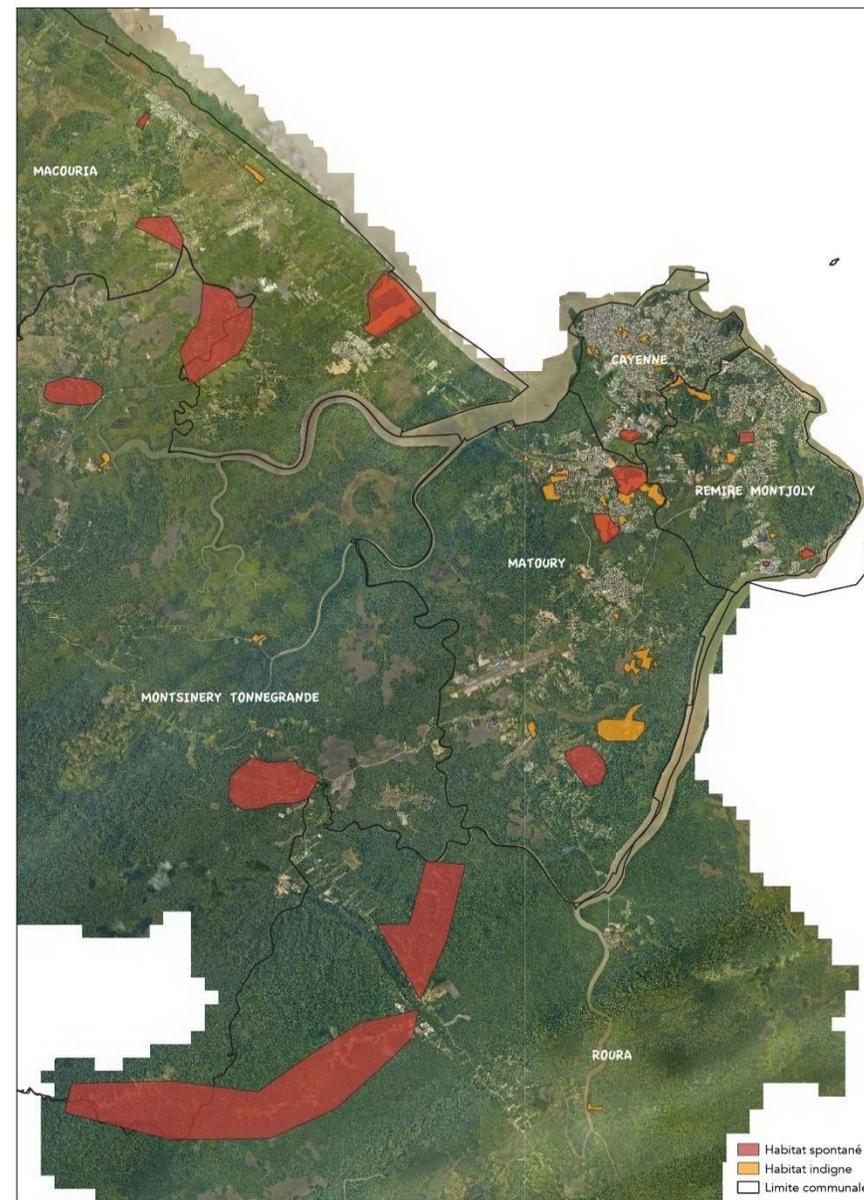
- ☼ **41% du bâti sur les communes du centre littoral est illicite** dont 26% du bâti illicite serait en zone insalubre en 2015 (22% en 2013). [Urbanisation spontanée, Rapport d'études, AUDeG, 2018 Ibid]
- ☼ En 2020, plus de **7 000 logements indignes sur le territoire de la CACL** (= près de 36 000 personnes concernées)
- ☼ 63% des quartiers d'habitat potentiellement insalubres ont été édifiés il y a plus de 25 ans
- ☼ Une concentration de la population précaire dans le parc potentiellement indigne

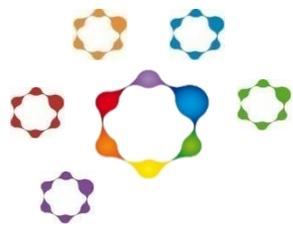


LE CONTEXTE GLOBAL

DES ENJEUX FORTS DE RESORPTION DE L'HABITAT INDIGNE SUR LA CACL

COMMUNE	NOMBRE DE SECTEURS	NOMBRE DE LOGEMENTS	NOMBRE D'HABITANTS
CAYENNE	15	1 473	6 835
MACOURIA	6	1 077	3 493
MATOURY	14	2 757	16 125
MONTSINERY-TONNÉGRANDE	5	416	2 210
REMIRE-MONTJOLY	12	973	5 545
ROURA	4	331	1 695
TOTAL	56	7 027	35 903





LES REPONSES DEPLOYEES AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

LA STRATEGIE INTERCOMMUNALE DE L'HABITAT : LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA CACL 2020 - 2025

PROGRAMME LOCAL de l'HABITAT



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

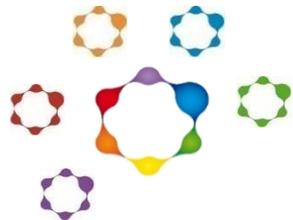
l'agglo



1	Affirmer le rôle de la CACL comme pilote de la politique locale de l'habitat
2	Faciliter les parcours résidentiels en développant une offre de logements diversifiée
3	Prévenir et traiter les différentes formes d'habitat spontané
4	Réparer le parc existant dans une perspective d'amélioration durable du parc
5	Développer une offre d'habitat adaptée pour répondre aux besoins des personnes à tous les âges de la vie



19 fiches-actions



LES REPONSES DEPLOYEES AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

LA STRATEGIE INTERCOMMUNALE DE L'HABITAT : LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA CACL 2020 - 2025

Les axes 3 et 4 prévoient les actions suivantes :

- FA 11 : repérer, suivre et prévenir le développement de l'habitat spontané
- FA 12 : Définir les solutions de relogement et d'hébergement en fonction de la typologie des publics accompagnés
- FA 13 : Organiser et mettre en œuvre le traitement des zones d'habitat spontané
- FA 14 : Lutter contre la vacance en encourageant la rénovation du parc privé dégradé en centre-ville et en centre-bourg
- FA 16 : Créer une Entreprise Publique Locale dédiée au traitement de l'habitat indigne et informel.

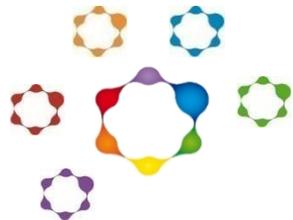


ZOOM SUR

L'EPL dédié à la résorption de l'habitat indigne



- Renforcer la portée opérationnelle du PILHI
- Disposer d'une structure ad hoc visant le traitement opérationnel de l'habitat indigne et informel avec un modèle économique adéquat
- Mettre en œuvre la résorption de l'habitat indigne et informel par une structure « neutre », au regard des tensions engendrées par l'habitat informel et son traitement

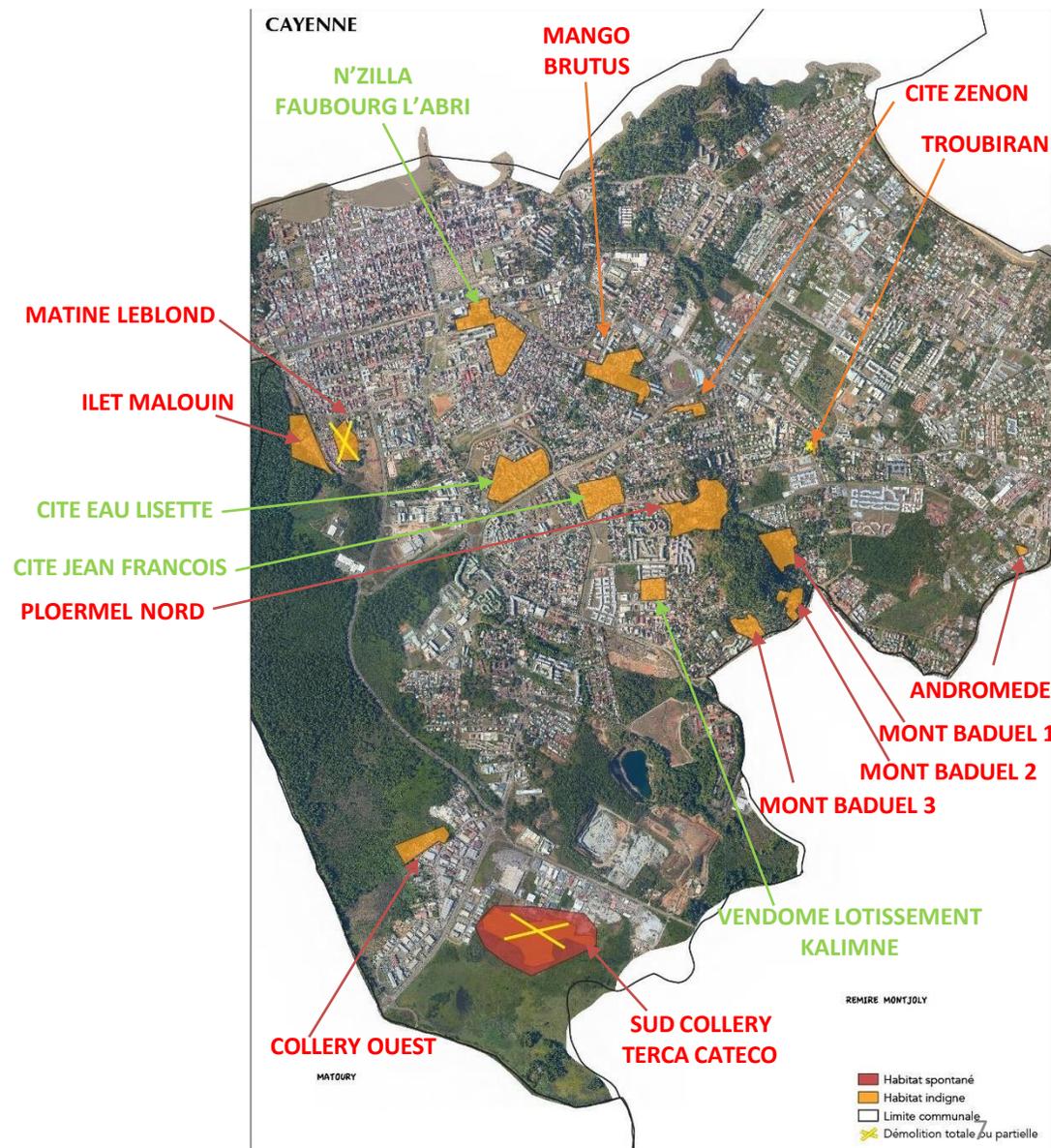


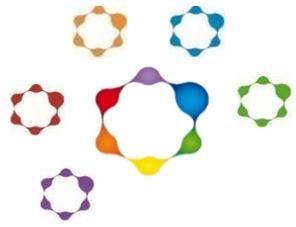
LE CONTEXTE GLOBAL

DES FORMES ET CARACTERISTIQUES VARIEES DES SECTEURS D'HABITAT INDIGNE (exemple sur 3 communes)

CAYENNE

- DE TRÈS GRANDS SITES QUI NÉCESSITENT UNE INGÉNIERIE ET DES FINANCEMENTS CONSÉQUENTS
- DES SECTEURS DE PETITE TAILLE POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE À COURT TERME (ZENON, ANDROMÈDE, TROU BIRAN, MANGO BRUTUS)
- DES OPÉRATIONS DE DÉMOLITION/RELOGEMENT PRIORITAIRES (MONT BADUEL, COLLERY, PLOERMEL, ANDROMÈDE, TROU BIRAN)



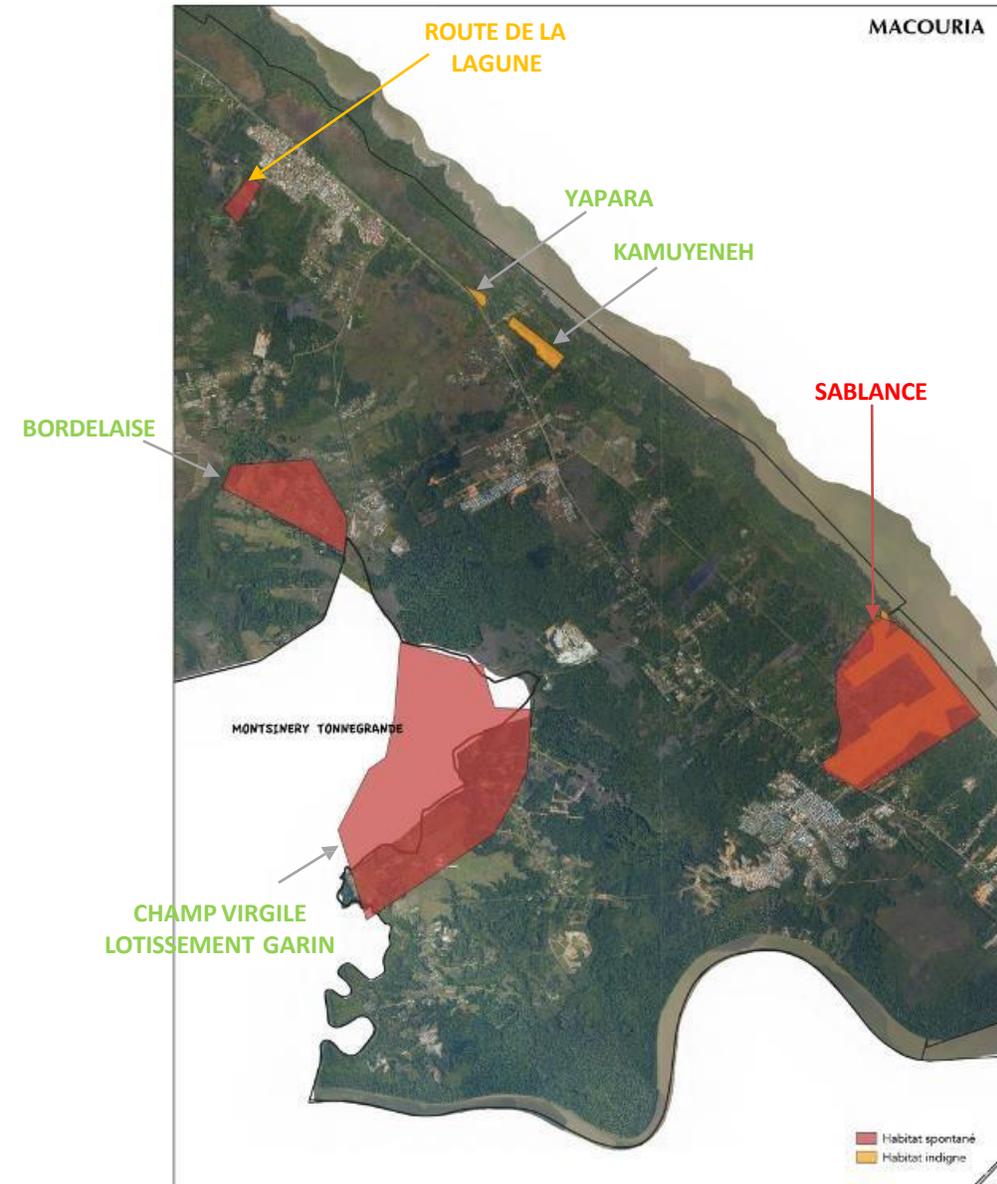


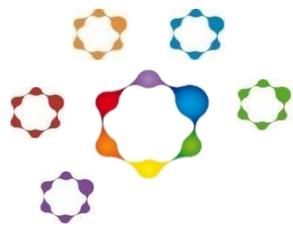
LE CONTEXTE GLOBAL

DES FORMES ET CARACTERISTIQUES VARIEES DES SECTEURS D'HABITAT INDIGNE (exemple sur 3 communes)

MACOURIA

- UN SECTEUR IMPORTANT (SABLANCE) DEVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE DANS UNE LOGIQUE DE RESTRUCTURATION FORTE, UNE RÉFLEXION A MENER EN INTEGRATION AVEC LES DYNAMIQUES INTEGREES A L'OIN 15





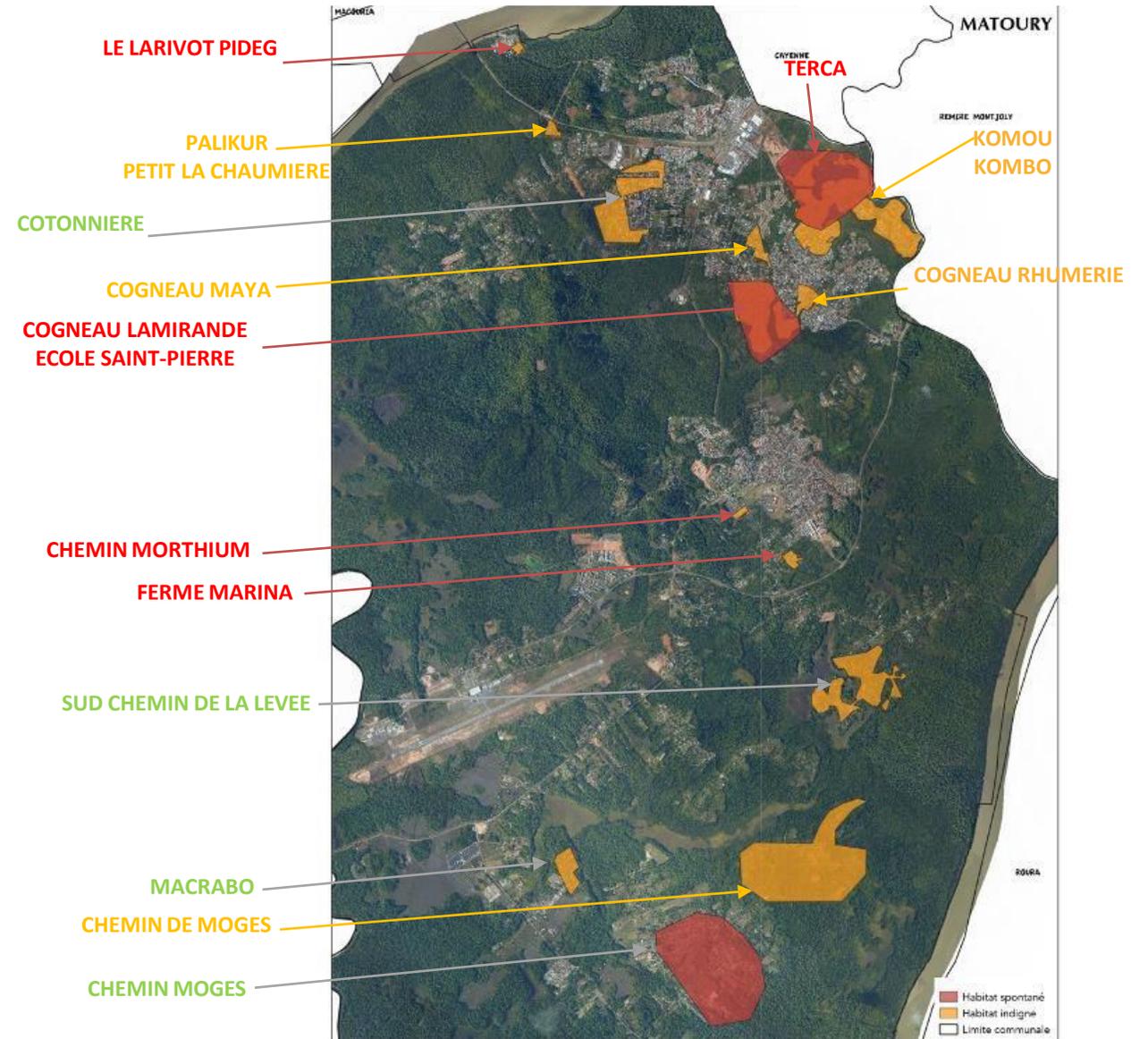
LE CONTEXTE GLOBAL

DES FORMES ET CARACTERISTIQUES VARIEES DES SECTEURS D'HABITAT INDIGNE (exemple sur 3 communes)

MATOURY

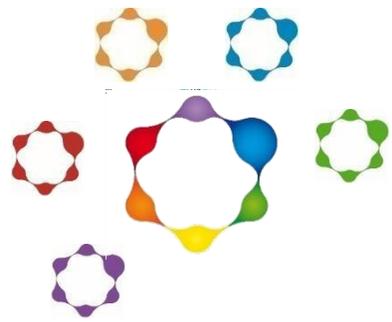
UNE INDIGNITÉ MARQUÉE DANS DES SECTEURS DE PETITE TAILLE ET PLUS DIFFUSE SUR LES GRANDS SECTEURS

UNE LOGIQUE D'INTERVENTION (RESTRUCTURATION) D'ENSEMBLE SUR LE « GRAND COGNEAU » ET DES INTERVENTIONS PONCTUELLES (DÉMOLITION) À ENVISAGER (CHEMIN MORTHUIM, PIDEG, FERME MARINA ...)



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Présentation de la démarche



**PROGRAMME
LOCAL**
de l'**HABITAT**

PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION INTERCOMMUNALE D'UNE OPAH GLOBALE SUR LES VILLAGES DE KAMUYENEH ET YAPARA À MACOURIA PAR LA CACL

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020 – 2025 et en vue de l'opérationnalisation de son Plan intercommunale de lutte contre l'habitat indigne (PILHI), La CACL a lancé ses premières expérimentations en termes d'outil de résorption de l'habitat indigne.

Ces dernières comprennent notamment la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les villages amérindiens de Kamuyeneh et Yapara (commune de Macouria).

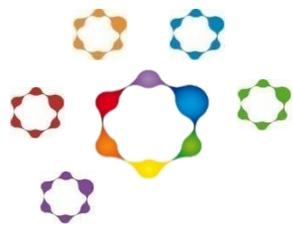
Le projet vise une restructuration globale architecturale, urbaine et sociale des villages au travers d'un dispositif sur-mesure et d'un partenariat étroit entre l'ensemble des acteurs du territoire œuvrant dans les domaines de l'habitat et de la cohésion sociale.



2020-2025

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL
l'agglo





CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Une première expérimentation de l'outil OPAH

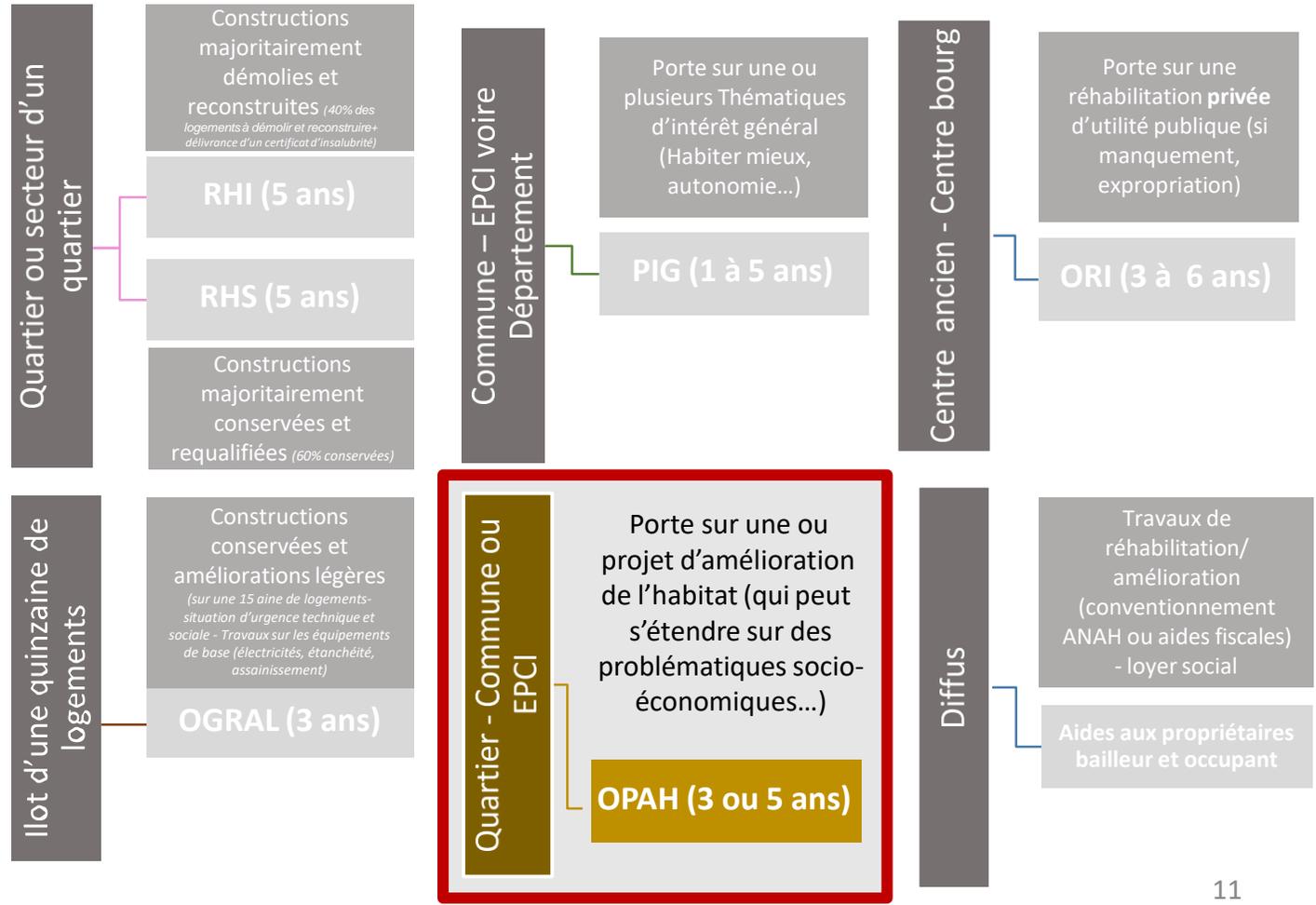
Outils coercitifs (procédures de police administrative) : arrêtés de péril – arrêté d'insalubrité - Arrêtés préfectoral pour le traitement ponctuel de l'insalubrité de locaux en Outre-Mer - Arrêté pris par le Maire – Etat de péril de bâtiments édifiés sans droits ni titre en Outre-Mer

le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)



Déploiement d'outils de résorption d'habitat insalubre

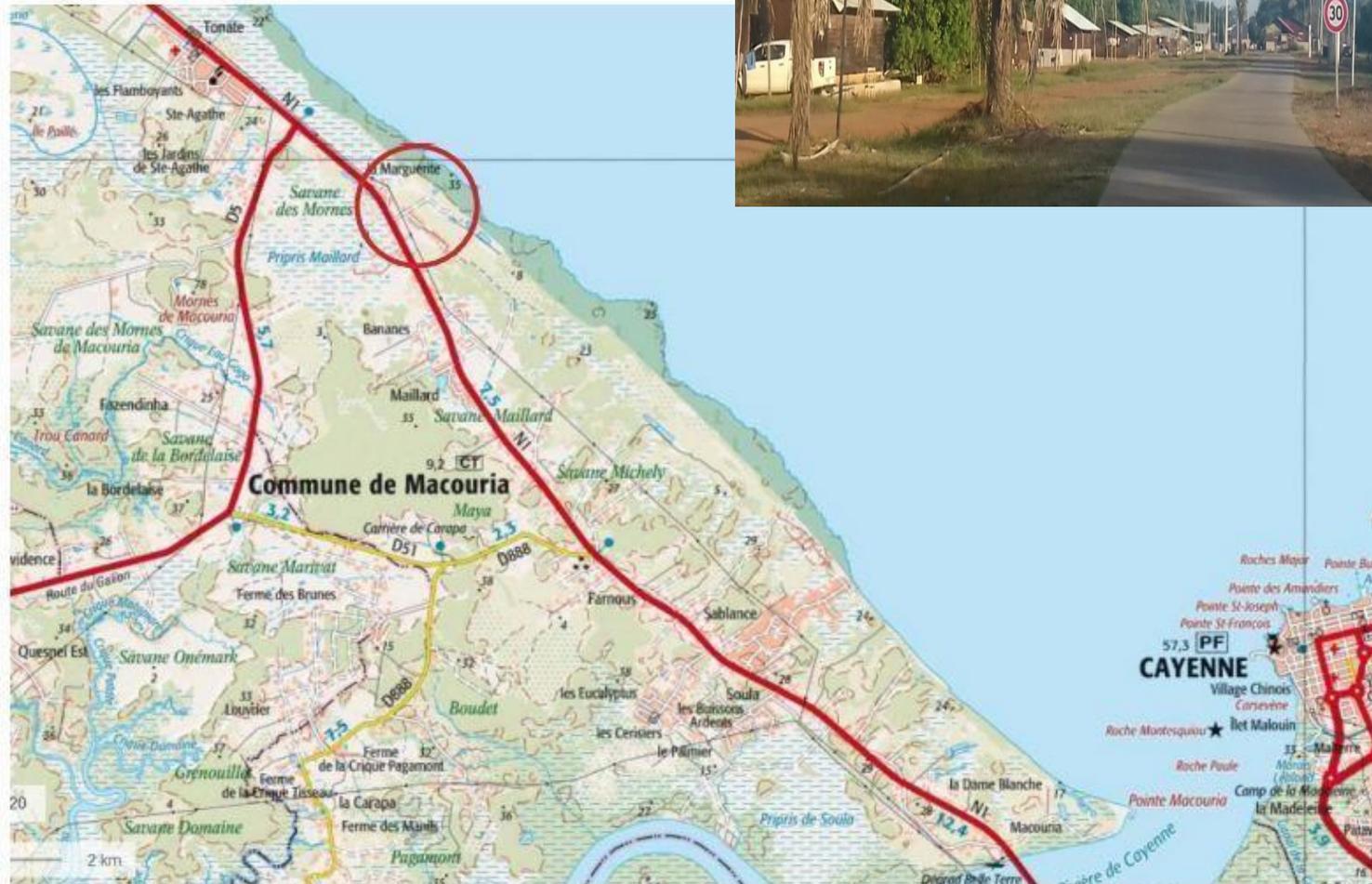
protocole d'accord pour 6 ans





LE CONTEXTE TERRITORIAL – une ZDUC sur un quartier prioritaire de la ville

Villages amérindiens de Kamuyeneh et Yapara sur la commune de Macouria (500 habitants – 89 habitations)

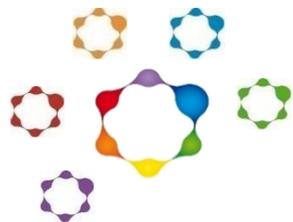


**Foncier :
Zones de Droit d'Usage Collectif**

ZDUC : arrêtés dit de « nouvelle génération » quant aux droits d'usage octroyés par l'Etat aux habitants.

-> les arrêtés conditionnent les droits d'usage collectifs aux pouvoirs d'urbanisme de l'autorité compétente.

-> L'exclusivité des droits reconnus aux habitants issus de la communauté Palikur par cet AP ne pourra cependant pas être assurée par le PLU qui, de par ses articles fondateurs, ne peut octroyer des droits à construire à certaines parties de la population.



UN PROJET INTÉGRÉ

Une approche globale: amélioration de l'habitat, aménagement urbain, développement social et économique

A l'échelle des villages

- Répondre aux besoins en décohabitation des habitants
- Résorber l'habitat indigne
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle via un projet d'aménagement intégré (habitat, insertion, développement économique)

A l'échelle de la commune

- Contribuer à la résorption de l'habitat indigne
- Répondre aux besoins aux logements identifiés dans le cadre du plan local d'urbanisme
- Restructurer les villages amérindiens et renforcer la qualité du cadre de vie de pôles urbains tertiaires de la commune

A l'échelle de l'intercommunalité

- Répondre aux besoins en logements identifiés dans le cadre du programme local de l'habitat en cours de révision et constituer un acteur référent en matière d'habitat à l'échelle intercommunale
- Disposer d'un retour d'expérience appuyant l'élaboration d'une stratégie pour le traitement de l'habitat indigne sur la CACL dans le cadre d'un futur plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne
- Décliner la stratégie intercommunale de développement économique et d'insertion à l'échelle d'un quartier (pôles d'agro-transformation, produits/marques de terroir, programme LEADER)

UN PROJET INTÉGRÉ

Une approche globale: habitat / aménagement urbain / développement social et économique

1 Volet habitat

1. Résorber autant que faire se peut les situations d'habitat indigne et dégradé et démolir le cas échéant les logements vides et délabrés
2. Développer une offre nouvelle en accession à la propriété par la construction de logements de type LES
3. Accompagner les ménages vers une sécurisation administrative en vue du financement des travaux d'amélioration ou de construction de leur logement

2 Volet VRD/aménagement

1. Améliorer ou créer les conditions d'un aménagement durable en termes de desserte et de services

Volet Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale et équipe de suivi-animation

3

1. Participer à répondre aux enjeux en matière de politique de la ville sur les priorités identifiées par les habitants :
 - Développement économique (structuration de l'artisanat)
 - Insertion des jeunes
 - Accès au droit

4

Volet Cohésion sociale et politique de la ville

1

Études pré-op et VRD

Diagnostic urbain
Diagnostic architectural sur l'état des bâtis
Diagnostic socio-économique (enquête sociale)

2

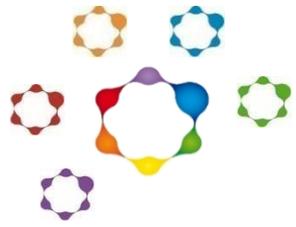
Convention OPAH (5 ans)

Précise les objectifs qualitatifs et quantitatifs que l'on se propose d'atteindre ainsi que les moyens que chaque cocontractant apportera à l'opération.

3

Lancement des MOE et des travaux

A partir de l'étude de faisabilité VRD, lancement des consultations pour les études techniques (top, géotech, notamment)
Lancement de la consultation pour le choix de la MOE VRD et la MOE Habitat



LES ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES

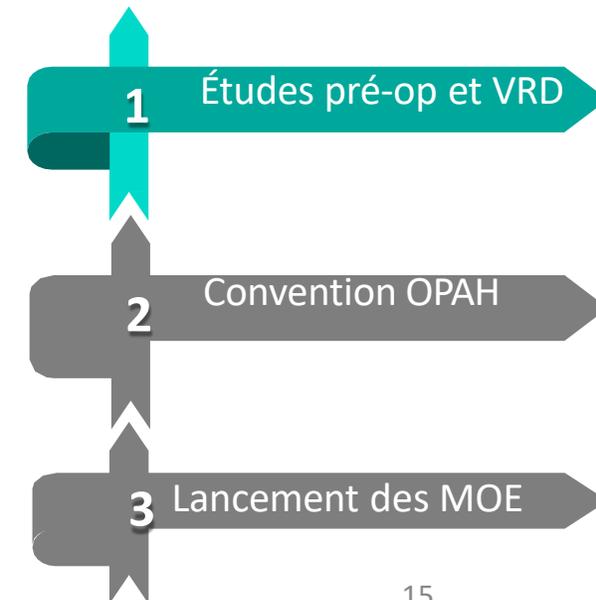
Diagnostic architectural sur l'état des bâtis

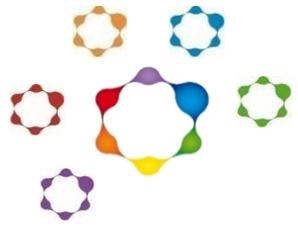
- **Concernant l'état général des constructions :**
 - Kamuyeneh : Env. 40% des logements sont dans un état moyen et 23% sont en mauvais état
 - A Yapara: 50% des logements sont dans un état moyen et 17% en mauvais état
- **Concernant le volet assainissement :**
 - 43% des logements ont des toilettes à l'extérieur et 15% des maisons, n'ont pas de toilettes du tout.



Scénarii et première estimatif budgétaire pour :

- La réhabilitation des maisons
- La construction de nouveaux logements





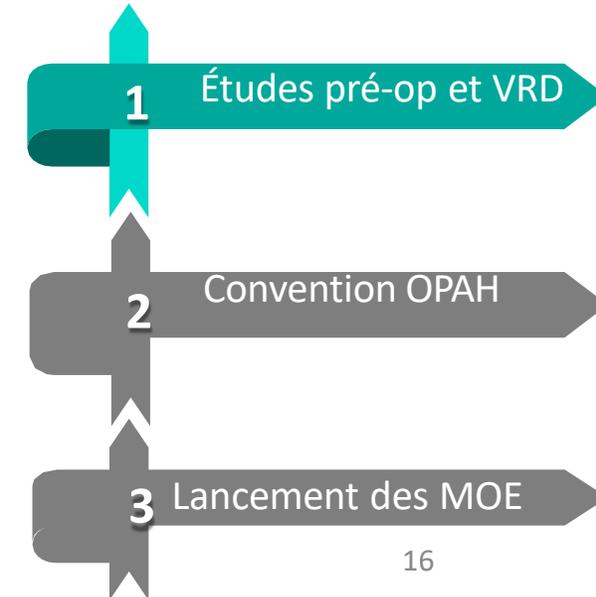
LES ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES

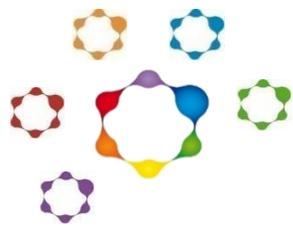
Urbaines: réseaux et voiries



Scénarii et première estimatif budgétaire pour :

- La réhabilitation des voies de desserte
- L'extension des villages
- Dispositif d'assainissement
- L'amélioration des réseaux





Actions menées en parallèle

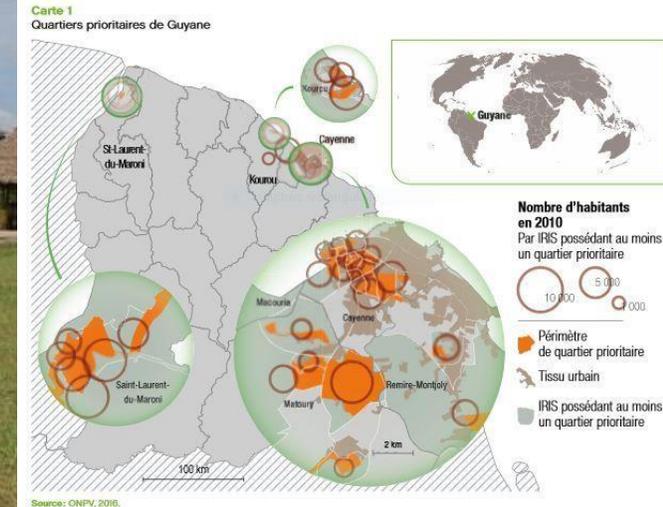
Déploiement des actions en matière de politique de la ville / développement social

Objectifs

1. Enquête sociale et entretiens individuels (détailler et de mettre à jour les **fiches ménages** réalisés en 2020)
2. Mise en place **d'animations dans les villages**
3. Accompagnement sur le volet **accès aux droits/médiation santé**
4. Préfiguration d'un **ACI**
5. Accompagnement à la préfiguration d'un projet de **création d'une maison polyvalente**
6. Accompagnement au montage d'un projet de valorisation touristique des savoir-faire et de **structuration de l'artisanat**

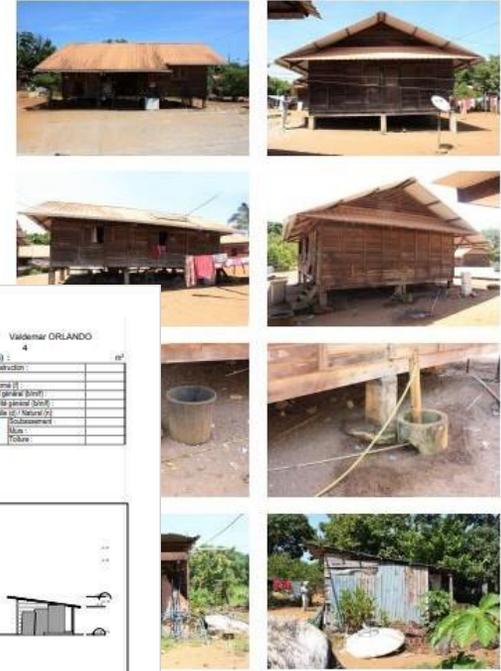


Mobilisation des acteurs clé de la politique de la ville au sein des villages



Synthèse des études pré-opérationnelles

Des outils pour la MOE: Fiches ménages / fiches bâtis



OPAH VILLAGES AMÉRINDIENS DE KAMUYENEH ET YAPARA DANS LA COMMUNE DE MACOURIA
Accompagnement social, administratif et financier

APPRECIATION DU LOGEMENT

La typologie de votre habitation est-elle adaptée à vos besoins ? Oui

Si la typologie n'est pas adaptée, pour quelle raison ?

Humidité, moisissures et insectes: Non

Problèmes de sécurité/vols, bagarres: Non

Ancienneté des logements: Oui

Présence d'animaux/transferts: Oui

Problèmes d'assainissement: Non

Autre: Non

Niveau de satisfaction

Logement: Pas satisfait

Électricité: Mécontentement satisfait

Mobilier: Pas satisfait

Ravètements de sol: Pas satisfait

Isolation thermique: Pas satisfait

Isolation phonique: Pas satisfait

Autre élément: Pas satisfait

Charpente: Pas satisfait

OPAH VILLAGES AMÉRINDIENS DE KAMUYENEH ET YAPARA DANS LA COMMUNE DE MACOURIA
Accompagnement social, administratif et financier

Village: Kamuyeneh Numéro de construction: 5

FICHE POPULATION

CHEF DE MÉNAGE ET CONJOINT

Nom / Prénom: ORLANDO Valdemar

Année naissance: 1980

Nationalité: Brésilienne

Situation administrative: Carte de Résident de 20 ans

Quelle est votre situation familiale ? Couple avec enfants

OCCUPANTS

Nombre de personne dans le ménage principal: 3

Nombre d'adultes dans le ménage principal: 2

Avez-vous vous ou un membre de votre famille des problèmes de santé ?

FORMATION - ACTIVITÉS - REVENUS

CHEF DE MÉNAGE		CONJOINT DU CHEF DE MÉNAGE	
Diplôme ou niveau scolaire	Sans activité	Diplôme ou niveau scolaire	Sans activité
Sans diplôme		Sans diplôme	
Salaire	0 €	Salaire	0 €
Retraite	0 €	Retraite	0 €
RSA	500 €	RSA	0 €
Allocation chômage	0	Allocation chômage	0
Prestations familiales	1 000	Prestations familiales	0
Autres ressources	0 €	Autres ressources	0 €

PERSONNES À CHARGE DU MÉNAGE PRINCIPAL

Sexe	Âge	Activité	Montant ressources	Enfants mineurs
M	18	Scolaire		2
F				1
F				0
F				0
F				0
F				0
F				0

COHABITANTS

Ménage	Nombre de personnes	Situation familiale	Nombre d'adulte	Lié de parenté
Ménage 2	0			
Ménage 3	0			
Ménage 4	0			

Fiche ménage

OPAH VILLAGES AMÉRINDIENS DE KAMUYENEH ET YAPARA DANS LA COMMUNE DE MACOURIA
Accompagnement social, administratif et financier

Village: Kamuyeneh Numéro de construction: 5

FICHE LOGEMENT

Nom et prénom de l'occupant: ORLANDO Valdemar

Numéro de téléphone: 069403626

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Statut d'occupation: Propriétaire occupant

Année d'installation dans la maison: 1995

Nom du propriétaire du logement: Valdemar ORLANDO

Liés avec le propriétaire: Oui

Montant du loyer: 0

Votre construction est-elle située dans le périmètre du terrain communal? Oui

Nombre de constructions sur la parcelle: 4

Fonction des constructions

Construction	Fonction
Construction 1	Logement principal
Construction 2	Toilettes extérieures
Construction 3	Stockage
Construction 4	Logement principal
Construction 5	

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA CONSTRUCTION

Type de logement: Type past

Année de construction: 1995

Logement Écologique Social

Maison 125:

Année de construction:

Avez-vous fini de payer la maison?

Avez-vous le titre de propriété?

État général du bâti: Bon Moyen Mauvais

État général de la construction selon l'occupant (extérieur): Bon Moyen Mauvais

État général du logement selon l'occupant (intérieur): Bon Moyen Mauvais

CONFORT GÉNÉRAL DU LOGEMENT

Raccordement électrique: Oui Non

Type d'alimentation: Compteur personnel Partage de compteur avec d'autres familles

Nombre de famille partageant le compteur: 5

Montant de la facture sur 2 mois: 300 €

Raccordement eau potable: Oui Non

Compteur: Compteur personnel Partage de compteur avec d'autres familles

Branchement famille/voisin:

Autre:

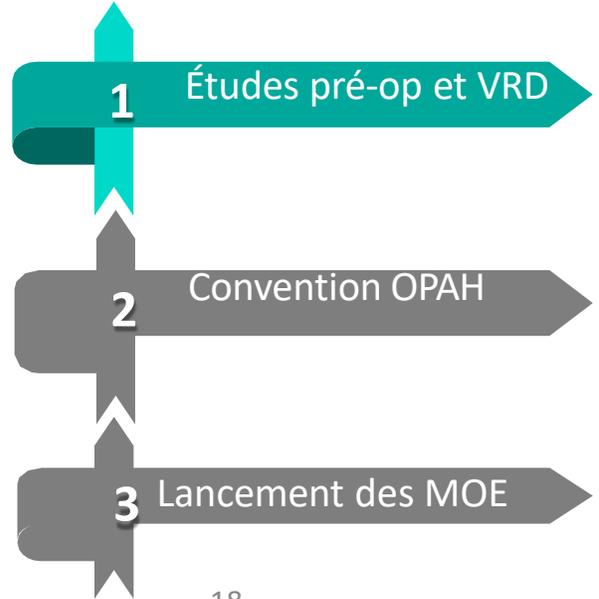
Si compteur d'eau partagé, combien de familles le partage: 1

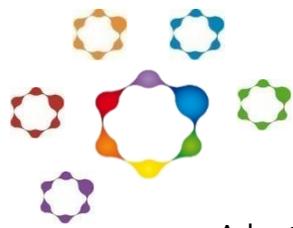
Raccordement eau usées:

Êtes-vous satisfait de l'assainissement:

Si non, pourquoi?

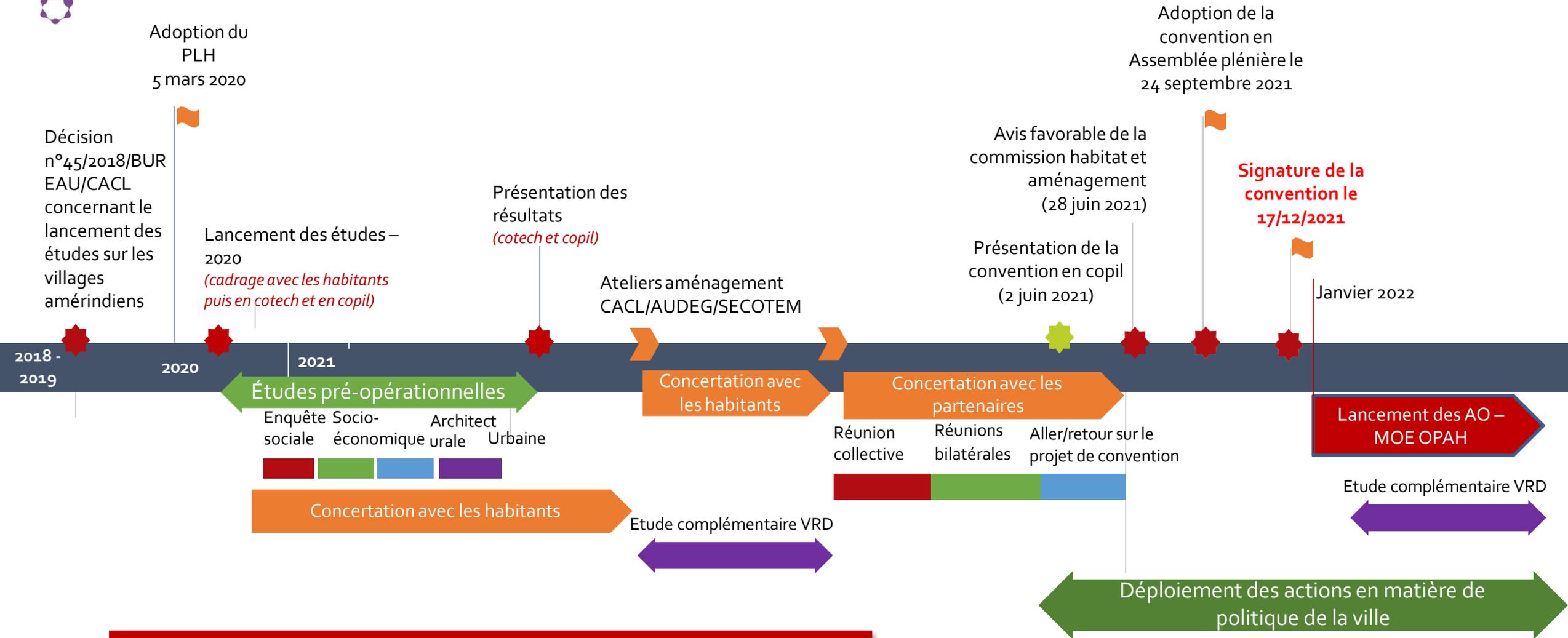
Fiche bâti





LA CONVENTION OPAH 2021 – 2026

Présentation de la démarche



1 an et demi pour les études pré opérationnelles et l'élaboration de la convention en concertation



LES OBJECTIFS: LE VOILET AMENAGEMENT INTEGRE A LA CONVENTION

Les principaux axes

Le carrefour sur la RN1

- Etudes de faisabilité finalisée fin 2019
- Réalisation d'un tourne-à-gauche pour un coût global de l'ordre de 700 000€ de travaux. Des aménagements seront également prévus pour raccorder les actuelles voies d'accès aux deux villages et notamment celle du village Yapara qui sera décalé par rapport à l'ancien tracé des délaissés de la RN1 actuel.

L'aménagement des voies principales et secondaires

- Réalisation d'une étude géotechnique
- Élargissement des voies en béton sur Kamuyeneh pour les voies secondaires et création des voies en béton

L'assainissement pluvial

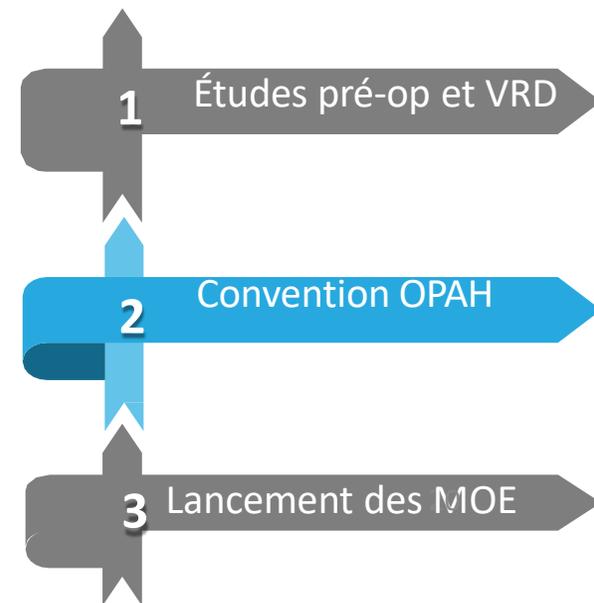
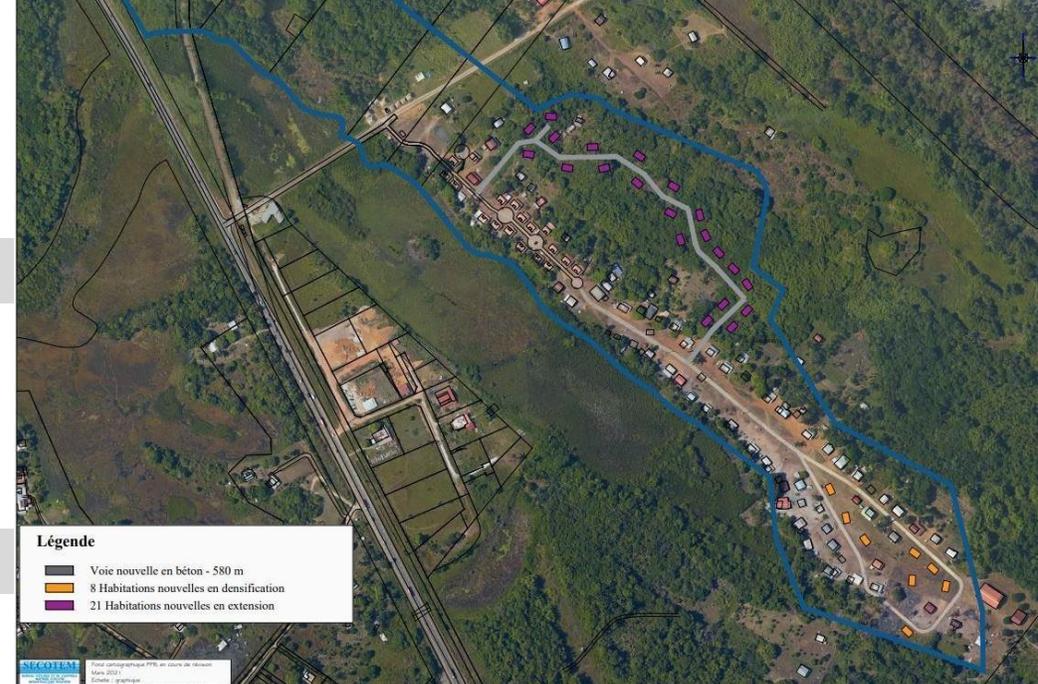
- Curage du canal qui évacue les eaux pluviales depuis la zone marécageuse qui borde la RN vers le marais au nord de la voie de desserte et de la voie d'acc-s au village de Kamuyeneh
- Dérasement des accotements des voies principales

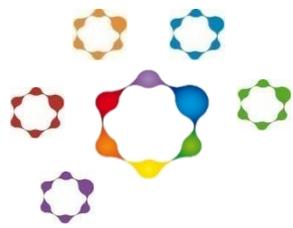
Les équipements

- Des équipements sportifs ont été demandés par les habitants des deux villages. La collectivité s'engage à réaliser des petits équipements sportifs de proximité (terrains de football, terrains multisports) ainsi que des aires de jeux pour les jeunes enfants.

L'éclairage public et le raccordement aux réseaux existants (électricité et téléphone)

- Concernant l'électricité, solutionner le problème de conformité des réseaux intérieurs d'électricité afin de permettre l'établissement d'un consuel nécessaire pour la réalisation d'un branchement électrique + travaux relatifs aux franchissement des chaussées
- Accompagner les ménages pour procéder aux raccordements eau/électricité
- Enfouissement des réseaux téléphoniques





LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION

Volet habitat/immobilier : programme d'intervention et objectifs quantitatifs

1 L'amélioration de l'habitat existant et l'installation d'assainissement autonome

- ✓ **73 logements réhabilités**
- ✓ Modification du Schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la CACL
- ✓ Démolition après évacuation des effluents de la station d'épuration
- ✓ **Mise en place d'un assainissement individuel** (ou regroupé) autonome pour chaque résidence qu'elle soit réhabilitée ou neuve.

2 Le développement de l'offre nouvelle pour répondre aux enjeux de démolitions/reconstruction et aussi de décohabitation

- ✓ **16 habitats proposés à la démolition/reconstruire** à l'égard de leur caractère vétuste et précaire
- ✓ **31 habitats à construire** (Objectifs issus des enquêtes sociales)
- ✓ **Au total : 47 logements neufs à construire** (de type LES) avec les aides de l'Etat (LBU) et des compléments des partenaires (dont CTG, CACL) et prêts de la CAF et d'ATRIOM)

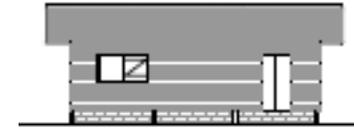
➔ **73 réhabilitations et 47 construction neuves**



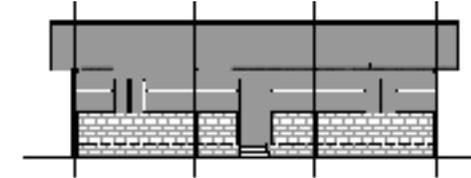
«PACT»



Traditionnel



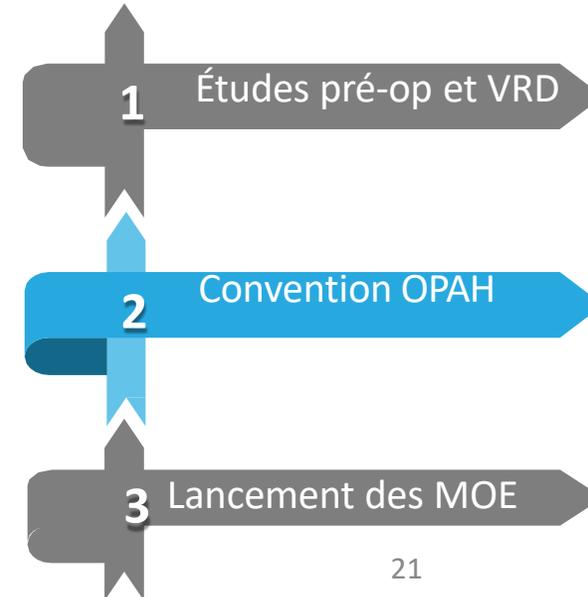
Dalle ciment

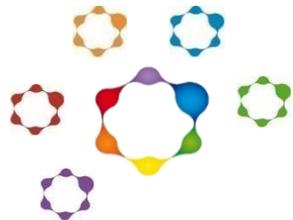


Dalle + soubassement



4 typologies de logements analysés





LA FORMALISATION DU PARTENARIAT TECHNICO-FINANCIER

Répartition du budget prévisionnel par acteur

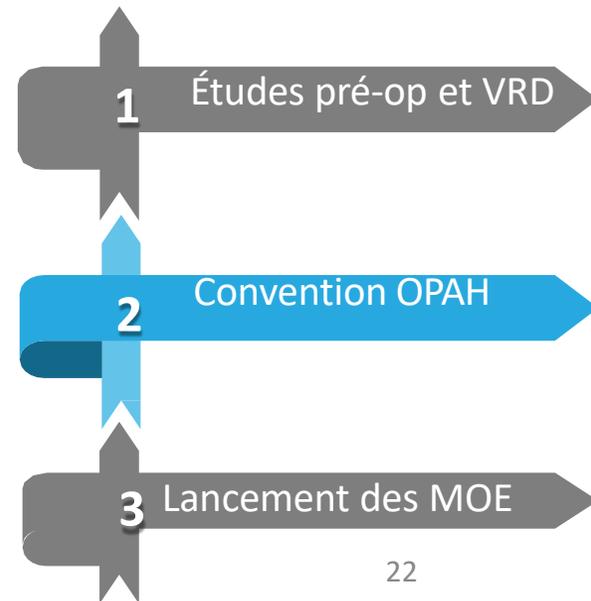
<i>Village Kamuyeneh</i>	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
logements améliorés	3	14	15	13	8	6	59
logements neufs	0	3	4	17	15	2	41
<i>Village Yaparra</i>							
logements améliorés	2	5	7	0	0	0	14
logements neufs	0	2	4	0	0	0	6
<i>Total deux villages</i>							
TOTAL logements améliorés	5	19	22	13	8		
TOTAL logements neufs	0	5	8	17	15		
TOTAL GENERAL Deux Villages	5	24	30	30	23	8	120

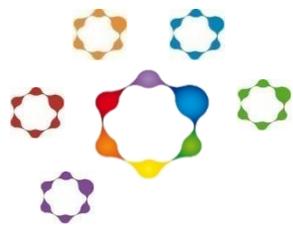
**Programme
d'intervention sur 5 ans**



<i>Montants des travaux générés</i>	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
AAH PO logement type 1	77 477 €	193 693 €	193 693 €	193 693 €	0 €	0 €	658 555 €
AAH PO logement type 3	43 275 €	173 098 €	173 098 €	86 549 €	86 549 €	0 €	562 569 €
AAH PO logement type 4	86 549 €	259 647 €	346 196 €	173 098 €	173 098 €	173 098 €	1 211 687 €
Auto réhabilitation	0 €	72 000 €	90 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	284 565 €
SOUS TOTAL logements améliorés	207 301 €	698 438 €	802 987 €	489 340 €	295 647 €	199 098 €	2 692 601 €
Logements type 2 reconstruits LES	0 €	218 700 €	364 500 €	291 600 €	218 700 €	0 €	1 093 500 €
Logements neufs (décohabitants et nouveaux)	0 €	145 800 €	218 700 €	947 700 €	874 800 €	0 €	2 187 000 €
SOUS TOTAL logements neufs	0 €	364 500 €	583 200 €	1 239 300 €	1 093 500 €	145 800 €	3 426 300 €
TOTAL logements	207 301 €	1 062 938 €	1 386 187 €	1 728 640 €	1 389 147 €	354 898 €	6 143 675 €

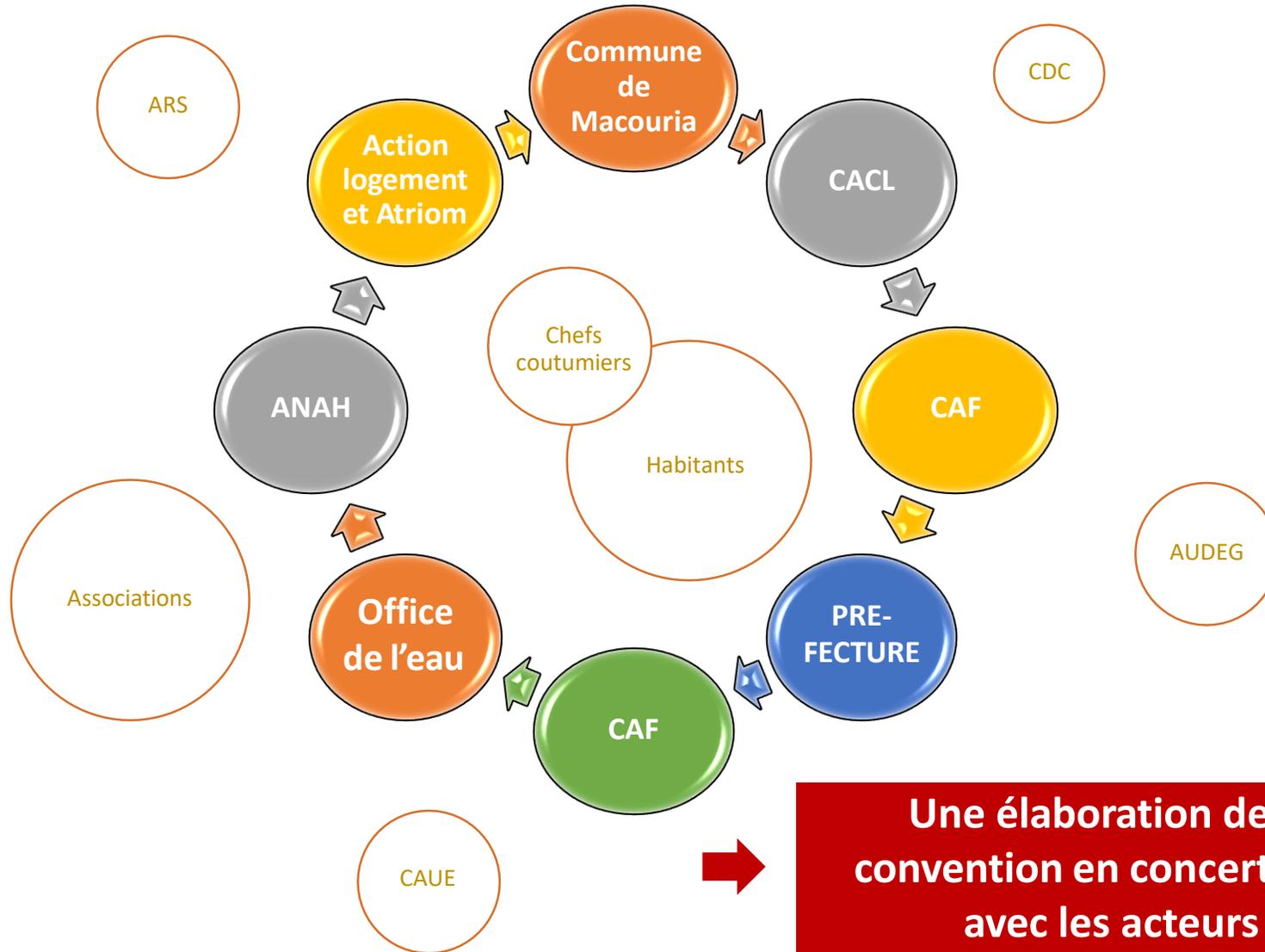
**Un estimatif
budgétaire détaillé**





LA FORMALISATION DU PARTENARIAT TECHNICO-FINANCIER

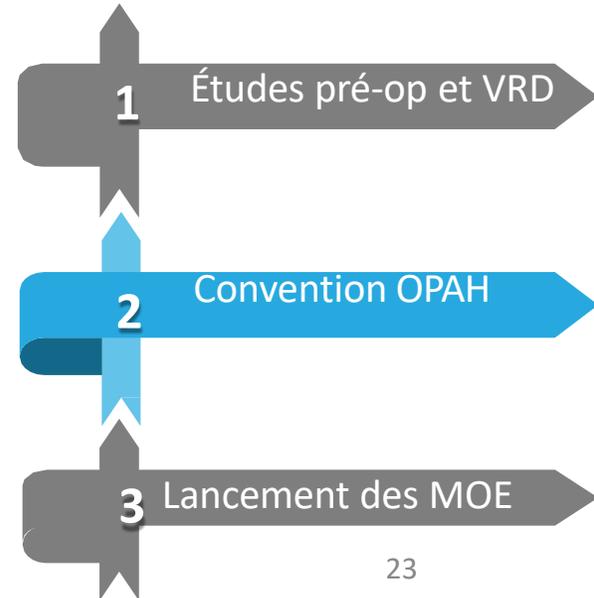
Répartition du budget prévisionnel par acteur

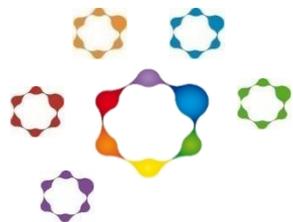


Les 9 signataires de la convention



Chefs coutumiers
M LABONTE et M YAPARA





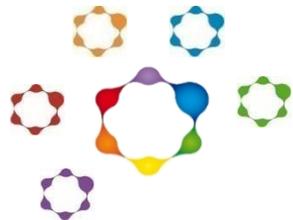
LA FORMALISATION DU PARTENARIAT TECHNICO-FINANCIER

Répartition du budget prévisionnel par acteur

PARTENAIRES FINANCIERS	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total sur les 5 années
Crédits Anah	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	70 000 €
<i>pour le financement du suivi-animation</i>						
Crédits LBU	499 800 €	870 000 €	915 000 €	915 000 €	960 000 €	4 159 800 €
<i>pour le financement des travaux et du suivi-animation</i>						
Crédits CTG	62 600 €	97 600 €	102 600 €	102 600 €	107 600 €	473 000 €
<i>pour le financement des travaux</i>						
Crédits CAACL	74 100 €	111 154 €	115 454 €	115 454 €	119 754 €	535 918 €
<i>pour le financement des travaux et du suivi-animation</i>						
Crédits de la CAF	43 200 €	58 000 €	58 000 €	58 000 €	68 900 €	286 100 €
<i>pour le financement des travaux</i>						
Crédits de l'office de l'eau	96 000 €	150 000 €	156 000 €	156 000 €	162 000 €	720 000 €
<i>pour le financement des travaux d'assainissement</i>						
Crédits de la Commune de Macouria	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €
<i>pour le financement du suivi-animation</i>						
Total global	793 700 €	1 304 754 €	1 365 054 €	1 365 054 €	1 436 254 €	6 264 818 €



**Un calendrier financier et opérationnel
pour chaque partenaire**



LA FORMALISATION DU PARTENARIAT TECHNICO-FINANCIER

Répartition du budget prévisionnel par acteur

Pour l'ETAT (LBU)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
AE prévisionnels	499 800 €	870 000 €	915 000 €	915 000 €	960 000 €	4 159 800 €
<i>dont aides AAH PO</i>	325 000 €	375 000 €	375 000 €	375 000 €	375 000 €	1 825 000 €
<i>dont aides LES</i>	135 000 €	450 000 €	495 000 €	495 000 €	540 000 €	2 115 000 €
<i>dont aides à l'assainissement</i>	18 000 €	34 500 €	37 500 €	42 000 €	36 000 €	168 000 €
<i>dont aides à l'ingénierie (15%+PV)</i>	39 800 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	219 800 €

Pour La CTG

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
AE prévisionnels	62 600 €	97 600 €	102 600 €	102 600 €	107 600 €	473 000 €
<i>dont aides AAH PO</i>	47 600 €	47 600 €	47 600 €	47 600 €	47 600 €	238 000 €
<i>dont aides LES</i>	15 000 €	50 000 €	55 000 €	55 000 €	60 000 €	235 000 €

Pour la commune de Macouria

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
AE prévisionnels	4 000 €	20 000 €				
<i>dont aides à l'ingénierie (10%)</i>	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €

Pour La CAF de Guyane *

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
AE prévisionnels	43 200 €	58 000 €	58 000 €	58 000 €	68 900 €	286 100 €
<i>dont aides AAH PO</i>	21 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 €	24 500 €	108 500 €
<i>dont aides LES</i>	22 200 €	37 000 €	37 000 €	37 000 €	44 400 €	177 600 €

Pour l'ANAH

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
AE prévisionnels	14 000 €	70 000 €				
<i>dont aides à l'ingénierie (35%)</i>	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	70 000 €

Pour l'Office de l'eau

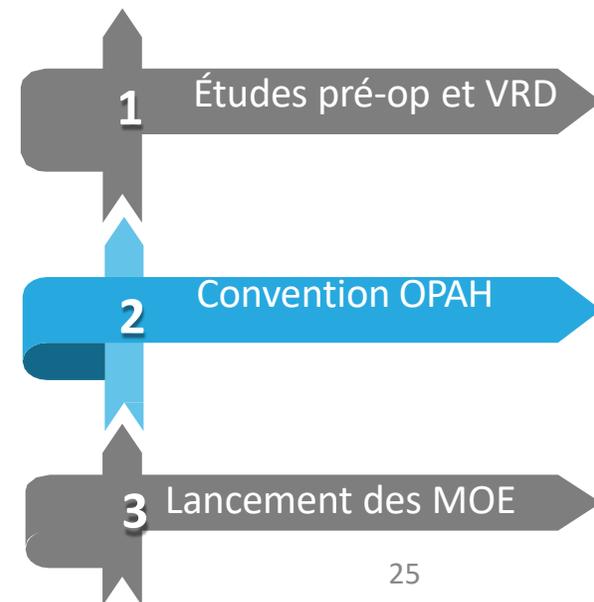
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
AE prévisionnels	96 000 €	150 000 €	156 000 €	156 000 €	162 000 €	720 000 €
<i>dont aides à l'assainissement</i>	96 000 €	150 000 €	156 000 €	156 000 €	162 000 €	720 000 €

Pour la CACL

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
AE prévisionnels	74 100 €	111 154 €	115 454 €	115 454 €	119 754 €	535 918 €
<i>dont aides AAH PO</i>	39 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	219 000 €
<i>dont aides LES/LES autocons</i>	6 000 €	20 000 €	22 000 €	22 000 €	24 000 €	94 000 €
<i>dont aides à l'ingénierie (40%)+PV</i>	29 100 €	46 154 €	48 454 €	48 454 €	50 754 €	222 918 €



Des engagements financiers détaillés pour chaque partenaire





LA FORMALISATION DU PARTENARIAT TECHNICO-FINANCIER

Répartition du budget prévisionnel par acteur

**Signature officielle de la convention OPAH
2021-2026 le jeudi 17 décembre 2021 au
village Kamuyeneh.**

Les 9 signataires:



**Chefs coutumiers
M LABONTE et M YAPARA**





LES PROCHAINES ÉTAPES

Lancement des marchés MOE

Le profil du prestataire

Equipe pluridisciplinaire :

- Proximité et disponibilité

Expertise opérationnelle dans les domaines :

- Du montage d'opérations
- De la résorption de l'habitat indigne ou de logements très dégradés
- De la coordination de chantiers
- Un savoir faire dans les domaines des travaux et de l'encadrement auprès d'un public spécifique (de la conception à la remise des clés)

Capacité d'intégration et de synthèse des multiples enjeux opérationnels :

- Urbains et paysagers
- D'encadrement technique et social
- Sociaux, économiques et d'insertion
- Coordination et mobilisation des partenaires

Mission de suivi-animation:

Volet animation générale du dispositif

- Assurer le suivi des activités et rendre compte
- Animer les Copil/Cotech

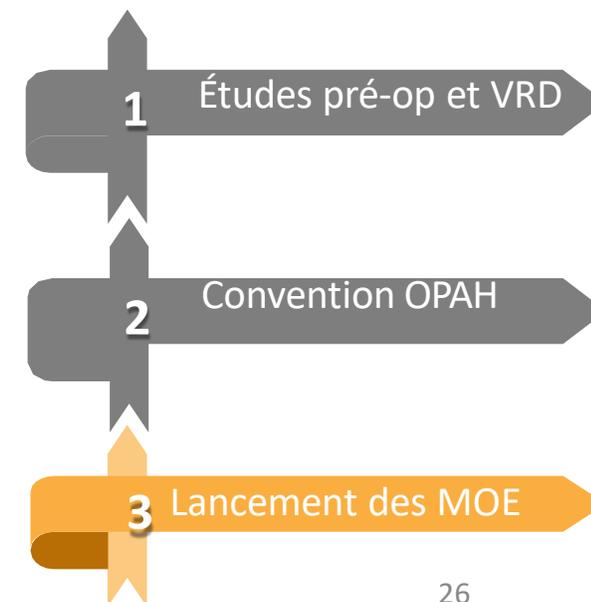
Volet accompagnement des ménages

- Elaboration des dossiers de financement des 120 ménages
- Accompagnement social et administratif des ménages
- Mise à jour des fiches ménages

Volet bâti

- Mise à jour des fiches bâtis
- Conception et élaboration des DP et des PC pour chaque projet
 - Réhabilitation de 73 maisons
 - Construction des 47 maisons neuves
 - Installation et/ou réhabilitation de 120 systèmes d'assainissement individuel ou regroupés

**Appel
d'offre en
cours**



Les opérateurs en capacité de répondre à ce type de marché ne sont pas nombreux en GUYANE malgré la possibilité de groupement



MERCI

